



L'édito



Une visite, un jour d'hiver

Trois citoyens, deux forestiers, un intendant des domaines. Des familles d'agriculteurs, des vaches, des poules, un lapin, des chiens, des ânes, des tracteurs. Un froid pénétrant aux Ponts-de-Martel, un paysage ensorceleur durant tout le trajet. Deux lieux parfois difficiles à rejoindre. Une halte devant un feu de cheminée à La Brévine. L'obligation de refuser, faute de temps, les pauses café si chaleureusement mais discrètement proposées. Entrées timides dans l'intimité des locataires des lieux, soit, majoritairement: 2 pièces, une cuisine, une écurie ou une grange, un toit en plaques d'éternit, un chauffage à bois, la récupération de l'eau de pluie. Ce cadre de vie est leur depuis des dizaines d'années. Aucune remarque ni doléance à l'encontre du propriétaire quant à l'état d'entretien des bâtiments, l'essentiel est manifestement ailleurs que dans le confort matériel, ainsi que semble nous le dire l'une de nos hôtes qui s'excuse de ne pouvoir rester car elle doit filer donner du sang.

La Biche, La Cornée, La Rotte, La Petite et la Grande Joux, Pré Punel. Ces domaines font partie du patrimoine de la Ville. Ces quelques heures de visites étaient destinées à un état des lieux des bâtiments. Le souvenir que nous en conserverons est que c'est aussi, voire surtout, l'hospitalité, la philosophie, l'amour de leur métier, des locataires qui y vivent qui font la valeur de notre patrimoine communal.

Valérie Garbani
Directrice de l'Environnement



De gauche à droite: les commerçants Joëlle Turin et François English, Marco Paolini (Ville de Neuchâtel), Michel Clottu, city manager, et Daniel Brodt, président de « Neuchâtel, un cœur en ville ».

Appel aux commerçants

L'Association « Neuchâtel, un cœur en ville » invite les quelque 1'470 acteurs économiques de la ville à venir débattre le 17 février au Passage de l'avenir du « city management ». Il s'agit d'aller à la rencontre des commerçants, de leur présenter nos idées et surtout de les écouter, explique le président de l'Association Daniel Brodt. Cette séance pourrait se révéler déterminante pour l'avenir.

Daniel Brodt le dit clairement: « Neuchâtel, un cœur en ville » se porte bien. Avec 80 membres, l'association est devenue la plus importante de Neuchâtel. Mais elle manque de moyens pour convaincre et doit deve-

nir encore plus représentative pour être écoutée. Pour des raisons juridiques, il n'a pas été possible jusqu'ici de contraindre les commerçants à payer une taxe qui serait venue s'ajouter à la subvention de 120'000 francs octroyée par la Ville en 2007, 2008 et 2009. Il s'agit maintenant de démontrer que les intéressés se sentent concernés et sont disposés à s'engager financièrement pour animer la cité.

Se présenter et écouter

« Neuchâtel, un cœur en ville » appelle donc tous les acteurs économiques à venir débattre mardi à 19h au Théâtre du Passage du « city management » à Neuchâtel. « Nous leur présenterons

brèvement nos conceptions, nos projets et nos préoccupations avant d'ouvrir le débat et surtout de les écouter », précise Daniel Brodt. Pour envisager l'après 2009 et convaincre les autorités de maintenir leur soutien, le comité a besoin de vérifier que ses intentions sont en adéquation avec les désirs des commerçants. Et surtout de sentir chez eux une volonté commune d'aller de l'avant.

Participer en masse

Il est donc important que les commerçants viennent en nombre à la soirée du 17 février à laquelle participera également le conseiller communal Alain Ribaux et le city manager de Lausanne. Inscription: michel.clottu@ne.ch



Le Festival Février des Auteurs débutera vendredi au Théâtre Tumulte.



Trois groupes de jazz se produiront ce week-end au Pommier dans le cadre du festival Suisse Diagonales Jazz.



« Neuchâtel bouge 24 heures » est organisé vendredi et samedi aux piscines du Nid-du-Crê, pour les cartons du cœur.



**Aux riverains de la ligne
Berne – Neuchâtel**

Avis de travaux durant la nuit

Travaux de meulage de la voie

Sur le tronçon Zihlbrücke – Hauterive

les nuits

**lu/ma 16/17 février à celle du
je/ve 19/20 février 2009
entre 22 heures et 5 heures.**

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA

Infrastructure installations
District de la voie Mittelland

LEGUMES LES MOINS CHERS DE SUISSE

SAVOIR ACHETER C'EST VENIR CHEZ NOUS

CASSE-PRIX A MEUBLES DU BATTOIR FAILLE-HIT

MATHOD ST-SULPICE COURTAMAN MEYRIN

entre Orbe et Yverdon rte cant. Lausanne-Morges entre Morat et Fribourg rue du Bois-du-Lan

Depuis 39 ans à votre service

Dans ce numéro

Quatre caricaturistes

Le Centre Dürrenmatt invite le public à découvrir, le monde de Bosc, Chaval, Sempé et Ungerer, quatre caricaturistes figurant parmi les principaux représentants de la satire des temps modernes.

Page 4

Spéciale Saint-Valentin

Quelle était la place du sentiment amoureux chez les Neuchâtelois d'autrefois? Les mariages étaient-ils faits d'amour? Réponse avec Laurent Delacroix, auteur d'un mémoire en histoire intitulé: «*Que donc ce que Dieu a joint, l'homme ne le sépare point*», *Justice matrimoniale dans le Comté de Neuchâtel de 1800 à 1848*.

Page 8-9

Supplémentaires !

Représentations supplémentaires vendredi à 20 heures au Théâtre du Passage pour les spectacles *Hollywood angst*, d'après Mulholland Drive de David Lynch et *Les caprices de Marianne*, d'Alfred de Musset.

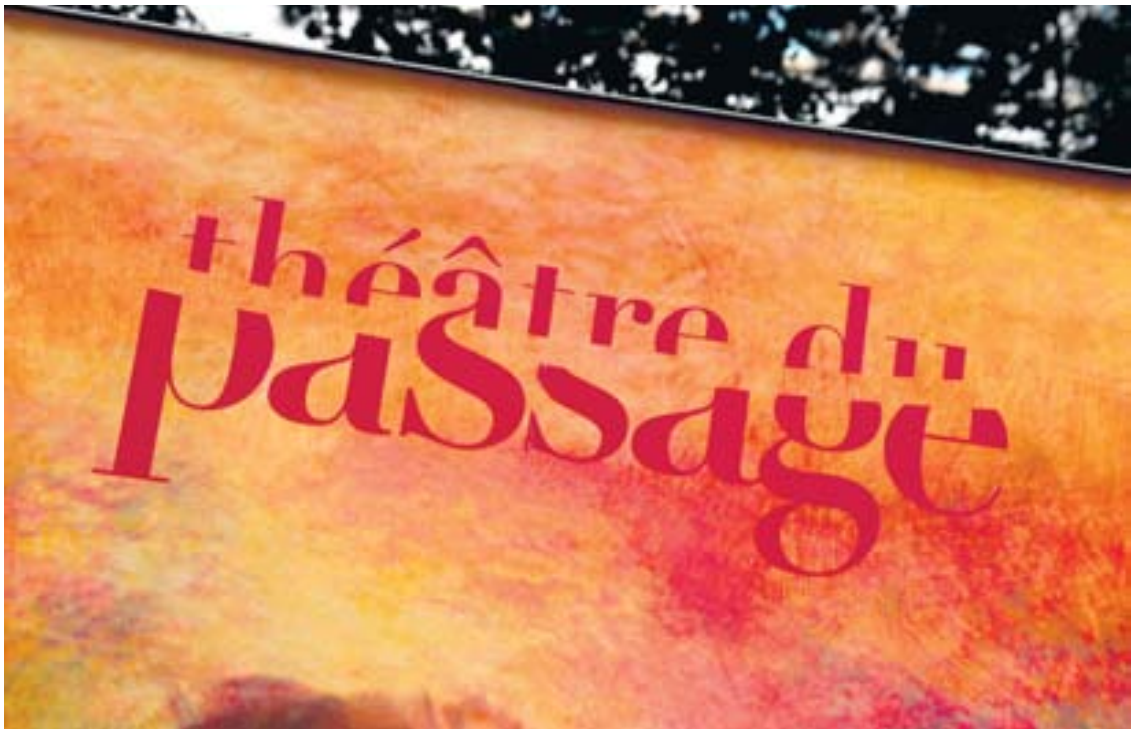
Bernard Liègme raconte

A 81 ans, Bernard Liègme, fondateur du Théâtre Populaire Romand (TPR), sera l'invité d'honneur du Festival Février des auteurs. Le père du théâtre neuchâtelois, dont les pièces continuent à être jouées, revient sur sa vie, ses rencontres et ses œuvres.



Page 16

Le deuxième Festival Février des Auteurs se déroulera dès vendredi et jusqu'au 22 février



Dix lieux culturels accueilleront des lectures, des débats, des créations et des ateliers d'écritures.

Les théâtres au service des auteurs

Dix théâtres et lieux culturels du canton hébergeront dès vendredi et jusqu'au 22 février le deuxième Festival Février des auteurs, organisé par les Ecrivains Associés du Théâtre de Suisse (EAT-ch). Lectures, créations, ateliers, débats... le public pourra découvrir des oeuvres littéraires inédites, en compagnie de 33 auteurs contemporains et de deux traducteurs. Ce festival, unique en Suisse, s'articule autour de l'inauguration officielle du Livre des écrivains associés du théâtre de Suisse, paru chez Campiche en décembre, et rend hommage à l'écrivain neuchâtelois Bernard Liègme, hôte d'honneur de la manifestation (voir aussi en p.16).

Les théâtres régionaux s'unissent le temps d'un festival. Passage, Poudrière, Pommier, Tumulte, Centre Dürrenmatt, Maison du Concert, Club 44, Centre de culture ABC, Théâtre populaire romand... tous ont décidé de participer au Festival Février des auteurs. C'est le Théâtre Tumulte qui ouvrira les festivités vendredi à 18 heures avec une table ronde sur le thème «Les amateurs de théâtre d'auteurs contemporains», qui sera suivi d'une pièce de Jean-Paul Allègre intitulée Emotion.

Parmi les moult animations et événements prévus figurent également un marathon de lectures au Théâtre du Passage, en compagnie des auteurs Dominique Ziegler et Jérôme Richer; une soirée poétique au Théâtre de la Poudrière avec la troupe amateur Héliogade et deux pièces, de Benjamin Knobil et de Valérie Lou, au Théâtre du Pommier. Plusieurs autres débats ponctueront également la manifestation.

Insolite

Certaines créations relèvent d'une démarche pour le moins insolite. Ainsi, la Maison du Concert a passé commande à divers auteurs sur le thème «240», sans autres explications. «Les résultats sont extrêmement éclatés et intéressants», note Cédric Pipoz. Le Centre Dürrenmatt, pour sa part, a invité les auteurs à travailler sur un concept inventé par Dürrenmatt: La pire tournure possible. Les textes de Marianne Freidig et Olivier Chiacchiari, nés de ce thème, feront l'objet d'une lecture bilingue français-allemand (20 minutes chacun) par les comédiens Nathalie Sandoz et Gilles Tschudi, épaulés par les traductrices Yla von Dach et Sandrine Fabbri. «Nous avons déjà reçu le texte d'Oli-

vier Chiacchiari. Il décrit avec humour l'histoire de la science, à travers un dialogue de couple. Il part du vaste univers pour le ramener à l'univers personnel», explique Janine Perret-Sgualdo, directrice du lieu.

Hommage

Fondateur du Théâtre populaire romand (TPR) et auteur de théâtre qui a marqué la vie théâtrale romande, Bernard Liègme, 81 ans, sera présent au Centre de culture ABC à La Chaux-de-Fonds. Un hommage particulier lui sera rendu en compagnie de Charles Joris (avec qui il a créé le TPR) et Jean-Blaise Junod, qui présentera son film Bernard Liègme, l'auteur et ses personnages. Bernard Campiche, présent également, apportera son éclairage d'éditeur, puisqu'il prépare avec le comédien Philippe Morand, la publication des œuvres de l'auteur pour 2009-2010.

Session slam

La manifestation se terminera en apothéose avec une soirée «slam» à la Maison du Concert. Elle réunira des slammers neuchâtelois et ceux du collectif lausannois La Slaam. (lap)

<http://www.eat-ch.org>



Bosc, Chaval, Sempé et Ungerer exposent dès dimanche au Centre Dürrenmatt de Neuchâtel

Quatre caricaturistes de génie

Bosc, Chaval, Sempé et Ungerer! Ces noms sont inséparables d'un univers de scènes curieuses, de personnages égarés pleins d'humour, tendres ou amers, et d'histoires racontées le plus souvent sans paroles. Le Centre Dürrenmatt de Neuchâtel (CDN) présente dès dimanche l'œuvre de ces quatre caricaturistes célèbres qui se sont beaucoup influencés eux-mêmes.

Poursuivant son cycle consacré à la caricature, le CDN invite le public à découvrir, en souriant, le monde de quatre dessinateurs figurant parmi les principaux représentants de la satire des temps modernes qui est devenue un art à part entière dès les années 50.

L'humour: politesse du désespoir

Chaval, reçoit un jour une caméra de son grand-père. Il s'essaie au dessin animé, fait un bref passage à l'Académie des Beaux-arts de Paris, et travaille dès 1946 comme dessinateur de presse pour *Paris Match*, *Le Figaro*, *Le Rire* et *Punch*. Il exprime ses idées grotesques dans des dessins minimalistes. Chaval s'est suicidé en 1968.

Bosc: le pessimiste gai

Bosc commence à dessiner en 1952 et rencontre à Paris Sempé et Chaval, qu'il désigne comme ses maîtres. Cet autodidacte trouve tout de suite son propre style épuré; il travaille

• photo: Sempé © Diogenes Verlag AG, Zürich

régulièrement pour *Paris Match*, *Punch* et d'autres journaux français et étrangers. Souffrant de dépression, il se suicide à 49 ans.

Sempé: l'illustrateur génial

Sempé commence sa carrière au début des années 1950 à Paris où il se lie d'amitié avec Chaval et Bosc. Il rencontre le succès dès 1957 avec des

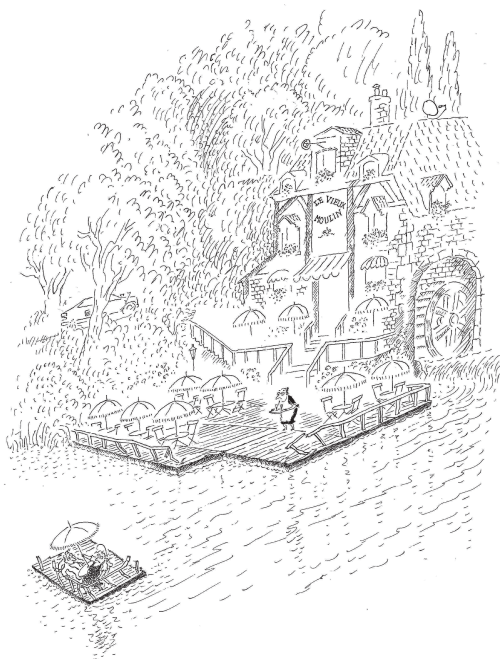
dessins pour *Paris Match*, *Punch*, et dès 1978 pour *The New Yorker*. Il illustre les histoires d'autres auteurs et met dans ses propres ouvrages son regard tendre, jamais cynique ou amer, sur les petits moments de la vie quotidienne.

L'enfant terrible du graphisme

Après avoir raté son bac et avoir été jeté de l'Ecole Municipale des Arts

Décoratifs de Strasbourg, Tomi Ungerer part pour New York en 1956 et devient une star du jour au lendemain. Ce dessinateur, caricaturiste, illustrateur, auteur de livres pour enfants et graphiste publicitaire vit aujourd'hui dans une ferme du sud de l'Irlande. Il passe de la critique provocatrice de notre société à des dessins à l'atmosphère en apparence douillette dans un milieu «petit-bourgeois».

A voir au Centre Dürrenmatt, du mercredi au dimanche, de 11h à 17h jusqu'au 17 mai.



Auteurs en résidence

Dans le cadre du Festival Février des auteurs, Olivier Chiacchiarini et Marianne Freidig séjourneront la semaine prochaine au Centre Dürrenmatt. Cinq jours durant, ils travailleront à l'écriture d'un texte de théâtre d'une vingtaine de minutes autour du thème «la pire toumure possible» qui était chère au maître des lieux. Les textes rédigés à cette occasion seront traduits par Yla von Dach et Sandrine Fabbri en collaboration avec les auteurs, puis seront lus en public par les comédiens bilingues Gilles Tschudi et Nathalie Sandoz. Lecture publique: vendredi 20 février, 19h00.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Jusqu'au 30 avril, exposition «Vos souvenirs sont notre mémoire». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 5 avril, exposition: «Le musée en devenir». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Mardi 17 février à 12h15, expo «Une ville en mouvement». Visite

commentée par Chantal Lafontant Vallotton.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 1er mars, exposition «La marque jeune».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (CAN) (rue des Moulins 37), ouvert me-di de 14 à 18 heures, je, de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), du 15 février au 17 mai, exposition de caricatures. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. Vernissage, samedi 14 février à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L-Robert 1a), du 15 février au 15 mars, exposition Ivan Moscatelli, transparence opacité. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et

de 14 à 17 heures. Vernissage, samedi 14 février à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 7 mars, exposition Jean-Jacques Doumon, paysages et fruits. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Poterie du Château (tour de Diesse), rue du Château 6, jusqu'au 14 février, exposition Laurent Pheulpin, photographies. Ouvert ma-ve de 14h30 à 18 heures, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 14 à 17 heures.

Conférences

Faculté des lettres (espace L. Agassiz 1), Université du 3^e âge, jeudi 12 février de 14h15 à 16 heures: «Cycle Maps - la ville, le cosmopolitisme et la nouvelle «Swissness» une petite recherche du «vrai» peuple», par

Gianni d'Amato, Forum Suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Mardi 17 février de 14h15 à 16 heures: «Compostelle, des chemins pour construire l'Europe», par Gabrielle Nanchen, sociologue et pèlerine.

Divers

Librairie du Sycomore (Chavannes 12), lundi 16 février de 18 à 19 heures, lecture publique et discussion à partir du livre de Bernard Reymond «Calvin, que faire d'un aïeul si encombrant?». Entrée libre.

Association culture, excursions, nature (ACEN), dimanche 15 février, excursion: «Col de la Gemmi». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: renevey@net2000.ch, jusqu'au 13 février.

L'actualité culturelle

Les Huit Saisons



Les amis du Conservatoire de Neuchâtel accueilleront dimanche 15 février au Temple du Bas l'ensemble «La Stravaganza». Fondé en 2001 par les violonistes Carole Haering et Louis Pantillon, les dix-huit cordes de l'Ensemble sont des élèves avancés de l'Ecole de

musique et de jeunes en formation professionnelle sur le site de Neuchâtel de la Haute Ecole de Musique de Genève.

La Stravaganza et les violonistes Aurélie Matthey et Marie-Ophélie Gindrat proposeront aux mélomanes deux heures d'enchantement musical avec les Quatre Saisons d'Antonio Vivaldi. L'Ensemble y associera les Quatre Saisons de Buenos Aires d'Astor Piazzola. Les deux oeuvres sont semblables par leur thème, mais complètement dissemblables par leur forme.

La soirée se terminera en beauté avec des tangos argentins chantés par Jeanne Roth, mezzo-soprano et Rubén Amoretti, baryton-basse.

Temple du Bas, dimanche 15 février à 17 heures. Location: tél. 032 717 79 07.

Récital Bach

Dans le cadre des récitals du jeudi, le pianiste Johan Treichel interprétera jeudi 12 février, des oeuvres de Jean-Sébastien Bach.

Johan Treichel débute ses études professionnelles de musique en 2004 au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. En septembre 2008, il est admis à la Haute Ecole de Musique de Genève et travaille avec Paul Coker à Neuchâtel pour sa dernière année de diplôme de concert.

Johan Treichel a remporté plusieurs prix lors de concours d'interprétation. Il prépare actuellement ses deux récitals finaux de diplôme de concert, ainsi que sa pièce de diplôme de composition, un opéra d'après Wolfgang Borchert.

Salle de concert du Conservatoire, jeudi 12 février à 20h15.

Danse interactive

La compagnie AiEP investira la scène de l'Espace Danse, samedi 14 et dimanche 15 février pour un spectacle de danse interVITA.

Venant du Tessin, la compagnie propose une démarche inhabituelle couplant mouvement, musique et lumière dans une ambiance quelque peu «science fiction».

L'interaction entre art et innovation technologique devient poésie, musique et danse. Grâce à des capteurs spéciaux, les danseurs interagissent entre eux et avec les notes liturgiques de la messe en fa majeur de Jean-Sébastien Bach.

Espace Danse, Evole 31a, samedi 14 février à 20h30, dimanche 15 février à 17 heures. Adultes Fr. 20.-, ADN, AVS, écoles de danse Fr. 15.-, étudiants, adolescents Fr. 10.-.

Le Festival Suisse Diagonales Jazz 09 fait halte ce week-end à Neuchâtel

Jazz au Pommier

Suisse Diagonales Jazz fait halte ce week-end à Neuchâtel avec trois groupes qui incarnent la relève du jazz en Suisse. Les musiciens qui se produiront samedi et dimanche au Pommier recherchent tous un langage personnel par-delà les styles variés qui caractérisent la tradition du jazz.

Le trio composé de Denis Beuret, au trombone, Hans Koch, à la clarinette et Vinz Vonlanthen, à la guitare, ouvrira les feux samedi à 20h. Le Biennois Hans Koch utilise l'électronique en tant qu'extension de ses saxophones et clarinettes et se distingue par un jeu très personnel. Vinz Vonlanthen fait partie quant à lui des guitaristes européens parmi les plus créatifs et insolites, constamment à la recherche de nouvelles sonorités. Denis Beuret a mis au point de son côté un trombone basse muni de divers capteurs qui lui permettent de contrôler des messages en fonction des mouvements et du jeu du tromboniste.



Les régionaux de l'étape: Koch, Vonlanthen et Beuret



Le quartette Jalazz jouera dimanche au Pommier

Schaerers: crooner et yodleur

En seconde partie, Andreas Schaerer fera vibrer ses cordes vocales dans des registres musicaux très variés. Crooner, human beat box, yodleur, improvisateur, ce Bernois se produit avec un sextette sans instruments harmoniques. L'humour, la prise de risque et la connivence entre les musiciens donnent une belle cohérence aux compositions de son groupe.

Dimanche avec Jalazz

Le quartette Jalazz prendra le relais dimanche dès 18h avec un jazz contemporain de facture impressionniste, qui fusionne bebop, hardbop,

free et rythmes afro-cubains. Fondé en 2003 à Saint-Gall, ce working band, parti à la recherche d'un son personnel dans l'improvisation, propose un répertoire original qui ouvre de larges espaces aux solistes.

Tour de Suisse du jazz contemporain

Le festival Suisse Diagonales Jazz associe 20 lieux qui organisent du 15 janvier au 21 février environ 100 concerts avec dix jeunes groupes suisses sélectionnés pour leur originalité et leur potentiel.

Théâtre du Pommier, samedi 14 février à 20h et 21h30 et dimanche 15 février à 18h.

Chronique culturelle



L'eau et les rêves

Neuchâtel a eu la chance d'accueillir la semaine passée la chorégraphe Carolyn Carlson qui présentait avec ses 6 danseuses et 6 danseurs un spectacle inspiré des réflexions du philosophe Gaston Bachelard sur l'eau et les rêves. Très beau, très pur et parfaitement réglé. On attendait cependant plus de l'égérie de la danse contemporaine. Le public du Passage n'a pas oublié ce qu'avait fait de l'eau la compagnie japonaise de Butô Sankai Juku. Avec d'autres moyens et à une autre échelle, Laura Rossi de Tape'nads avait tiré un meilleur parti de l'élément liquide. Si le flot d'images projetées en arrière-plan de la chorégraphie de Carlson distrait inutilement et n'apporte rien, les mouvements saccadés de poissons émergeant de la soupe originelle apparaissent en revanche justes et forts. Eau des débuts de la vie, eau de l'imaginaire et du rêve, eau sensuelle et féminine, eau masculine des cataclysmes, eau trouble et polluée, eau lustrale du baptême, eau salée... Il y a de tout cela dans le spectacle de Carlson avec en prime le friselis de l'onde à peine troublée dont le reflet frémit sur un drap blanc éclatant de lumière. Voilà peut-être le plus beau!

Patrice Neuenschwander



NEUCHÂTEL – Rue J.-J. Lallemand 5
(près des Jeunes-Rives) tél. 032 724 47 47

www.mandataires.ch

Membre de l'Union suisse des fiduciaires **STV / USF**

- DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières
- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions



Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Environnement coupable de mobbing ?

Pierre-Olivier Aragno



Glace, vents, crues... l'environnement ne nous a pas épargnés en ce début d'année, une démonstration des forces de la nature. Impossible de maîtriser ces concentrés d'énergie pendant ces périodes d'excès. Impuissant, nous ne pouvons que subir ces sautes d'humeur météorologiques.

D'abord une carapace de 6 à 10 cm de glace a recouvert en fin d'année l'ensemble de la commune puis une bise glaciale est venue l'entretenir et la consolider pendant la première moitié du mois de janvier. Plus de 2000 heures de travail de forçat ont été nécessaires à la briser à coups de pioches afin de dégager les chemins piétonniers.

Lors du passage des dépressions hivernales du 18 au 23 janvier, des vents atteignant 100 km/h ont amené brutalement sur nos régions une



Le Seyon avec un débit de 25 m³/s à Vauseyon le 23 janvier 2009.

masse d'air chaud qui a fait disparaître cette glace en un tour de main. Le contrecoup de cette volte-face météorologique: le débit du Seyon a été pris de folie... d'environ 1 m³/s le courant s'est élevé en moins de 6 heures à 25 m³/s soit le passage de

25 tonnes d'eau à la seconde ! Résultat: un torrent bouillonnant, accompagné des bruits sourds profonds des blocs de roche qui s'entrechoquent sous les eaux, emportés par ce mouvement chaotique, et des troncs flottants s'écrasant dans un bruit de bois

décheté contre les empierrements bordant les coudes de la rivière à Vauseyon.

A l'heure où nous voyons pointer à l'horizon des problèmes d'approvisionnement énergétique, ces démonstrations spectaculaires des forces naturelles nous montrent une nouvelle fois que notre environnement déborde d'énergie. Ces périodes d'excès sont fort heureusement rares, mais ces forces sont présentes à des intensités plus faibles tout au long de l'année. Nous savons alors les capter, les transformer en énergie électrique avec l'énorme avantage qu'il s'agit d'une simple transformation mécanique ne produisant aucun sous-produit, aucun déchet.

Plusieurs projets sont prévus en ville de Neuchâtel notamment le turbinage de l'eau du Seyon, les rénovations des installations hydro-électriques le long de la Serrière et l'implantation d'éoliennes à Chaumont... malheureusement pour ce dernier projet, les perturbations météorologiques sont dérisoires face à la crainte que suscite l'implantation de ces capteurs de vent...

POA

La Ville jeune

Case à chocs (quai Godet 20), samedi 14 février dès 22h30, soirée du collectif True Food Nation: The Dirty Lovers Electro Night et DJ/producteur Daso. Entrée Fr. 10.- avant minuit/Fr. 15.- après minuit. www.case-a-chocs.ch

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), dimanche 15 février à 10h30, histoires de mammifères, pour petits et grands, par Ann Robert et Claude Ganguillet, conteuse et conteur de la Louvrée. Entrée libre.

Bibliothèque Pestalozzi (Fbg Lac 1), mercredi 18 février à 15 heures et 16 heures, contes pour enfants de 3 à 5 ans.

Théâtre du Passage, mercredi 18 février à 12h30, midi-musique: «D'autres caprices», Anna Maske, soprano, Jérémie Brocard, baryton-basse et Laurie-Agnès Pécoud, piano. Entrée Fr. 5.-, avec sandwich et minérale Fr. 12.-, avec sushis et minérale Fr. 19.- Réservations: 032 717 79 07 ou 032 717 82 24 (pour la formule avec repas).

Neuchâtel bouge 24 heures et Cartons du cœur – du vendredi 13 février à 18h au samedi 14 février à 18h

vendredi 13 février: de 8h à 12h, piscine ouverte au public de 12h à 17h30, piscine fermée (mise en place) dès 18h, début de la manifestation, piscine ouverte sans interruption jusqu'au samedi 14 février à 18h (entrée gratuite). **samedi 14 février: piscine fermée dès 18h.** **dimanche 15 février: piscine ouverte de 9h à 20h.**

Hockey sur glace

Mardi 17 février, patinoires du Littoral, 20h30, Serrières-Peseux - Genève-Servette II, 3^e ligue.

Patinoires du Littoral

(du 12 au 18 février)

Piste principale

je: 9h-11h45/15h-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h45 public.
sa: 13h45-16h public et hockey libre.
di: 13h45-16h30 public.
lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public.
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 13h45-15h30 hockey libre.
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
ve: 9h-11h45/15h-16h15/20h-22h public.
sa: 13h45-16h30 public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
me: 9h-11h45/14h15-16h15 public.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.



Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch



 L'amour à travers les âges vu par un licencié en histoire

L'expression des sentiments amoureux

Saint-Valentin oblige, «Vivre la ville» consacre un article à l'un des concepts les plus universels : l'amour. A l'heure où les couples sont sur le point d'alimenter leur flamme, dans un foisonnement de paillettes et de roses rouges, portons un instant notre regard vers le passé. Comment les Neuchâtelois de jadis se dévoilaient-ils donc leur amour ? Quelle était la place des sentiments ? Esquisse de réponse avec Laurent Delacroix, 31 ans, étudiant en dernière année à la Haute Ecole Pédagogique et auteur d'un mémoire de licence en histoire, soutenu en 2005 et intitulé : «*Que donc ce que Dieu a joint, l'homme ne le sépare point - Justice matrimoniale dans le Comté de Neuchâtel de 1800 à 1848.*»

«Au fond, les préoccupations des couples du 18^e et du 19^e siècles étaient à peu près les mêmes qu'actuellement. On se disputait pour des raisons financières ou pour l'éducation des enfants», note Laurent Delacroix. La différence ? La manière d'exprimer ses sentiments «Au 18^e siècle, à Neuchâtel, émerge une volonté d'allier amour et mariage. C'est un aspect relativement nouveau. Non pas que les couples ne s'aimaient pas avant cela, mais il ne l'exprimaient pas de la sorte et les juges n'en tenaient guère compte», explique Laurent Delacroix.

L'amour, un motif valable

Dans le sillage des modifications socio-économiques (voir p.9), le sentiment amoureux devient donc juridiquement recevable et les juges de la cour acceptent, dans certains cas, d'annuler des fiançailles ou de prononcer des séparations de corps et de biens, pour cause d'incompatibilité d'humeurs ». Un principe qui peut paraître

tout à fait normal, de nos jours, mais qui ne l'était guère autrefois. «Avant le 18^e siècle, les seules raisons valables pour demander la séparation définitive étaient la désertion malicieuse (dans les cas où l'un des conjoints disparaissait pendant de nombreuses années ou mourait, au combat par exemple, dans le cadre du mercenariat) et l'adultère. Or il était difficile pour les femmes de prouver que leur mari courait jupon, alors qu'elles-mêmes pouvaient être facilement démasquées, si elles tombaient enceintes.

Parmi les 821 verdicts rendus entre 1800 et 1848 par la cour matrimoniale de Neuchâtel, Laurent Delacroix a dénombré 12% d'affaires liées à des promesses de mariage, 21% de demandes de divorce et 51% de demandes de séparation de biens.

Promesses de mariage

C'est la femme, en particulier, qui usait le plus de la justice matrimoniale pour renforcer des promesses de mariage. Dans le cas d'une grossesse, elle voulait obtenir de l'homme qu'il respecte ses engagements matrimoniaux, faute de quoi l'enfant deviendrait «illégitime». Les juges étaient alors enclins à lui donner raison. Il y avait deux cas de figures : les promesses de mariage avec enfant et les promesses de mariage sans enfants. Dans le premier cas, la cour était fortement réceptive aux demandes des mères et forçait souvent l'homme à épouser sa promise, même s'il ne le souhaitait pas. Ainsi, l'enfant était reconnu et pris en charge financièrement. Cependant, s'il n'y avait pas d'enfant et que le couple ne s'entendait pas, les juges ne souhaitaient pas encourager une union malheureuse.

Divorces

Séparer les couples par le divorce était une décision que la cour dédaignait à prononcer trop souvent. «Bien que Neuchâtel fût un Comté protestant autorisant le divorce, les juges étaient encore pétris d'une certaine idéologie religieuse, qui considérait le divorce comme un danger pour l'équilibre de la société», commente Laurent Delacroix. Ainsi, dans la plupart des cas, les juges préféraient recourir à la séparation de corps et de biens.

Séparation de corps et de biens

La séparation de corps et de biens permettait aux époux de vivre séparés, sans pour autant dissoudre le lien conjugal, scellé par Dieu. La séparation allait d'une à plusieurs années et pouvait même, dans les cas les plus graves, être illimitée. « Suite à une séparation de corps et de biens, il était impossible à l'un des conjoints de se remarier », ajoute Laurent Delacroix. L'objectif premier de ce genre de sentence était de permettre aux époux de rétablir le calme et de se réconcilier. Le tribunal matrimonial prononçait donc ce genre de sentence lors de réelles dissensions entre les époux (violence conjugale, problèmes de boisson, mésentente), qui ne permettaient toutefois pas de prononcer le divorce. (lap)

Note : Toutes les informations sont tirées du mémoire de licence de Laurent Delacroix : «*Que donc ce que Dieu a joint, l'homme ne le sépare point*», *Justice matrimoniale dans le Comté de Neuchâtel de 1800 à 1848*, disponible à la bibliothèque de la Faculté des lettres & sciences humaines.



L'amour n'a commencé de compter aux yeux des juges

 Dès le 18^e siècle, les mariages d'amour p

La naissance

Dès la deuxième moitié du 18^e siècle, dans le Comté de Neuchâtel, les juges du tribunal matrimonial commencent à tenir compte des sentiments amoureux dans leurs jugements. L'industrialisation naissante, l'augmentation de la démographie et l'immigration semblent pouvoir expliquer partiellement cette évolution. Tour d'horizon avec Laurent Delacroix.

Depuis 1750 environ, dans la principauté de Neuchâtel, les sentiments prennent une place grandissante dans les relations de couple. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette nouvelle tendance.

Industrialisation

Tout d'abord, Neuchâtel connaît à cette époque un essor industriel sans précédent. Les premières formes d'industrie ou protoindustrie, sont alors au nombre de trois : la dentellerie et surtout l'horlogerie et l'indiennage. Cette



Avant le 18^e siècle, il n'était possible à un couple de se séparer qu'en cas de désertion ou d'adultère.



qu'à partir de la deuxième moitié du 18^e siècle, à Neuchâtel.

rennent le pas sur les mariages arrangés ou contraignants

e du couple moderne

rupture économique entraîne la constitution d'une main-d'œuvre salariée et provoque une immigration importante d'«étrangers», des Confédérés, pour la plupart. Cela modifie profondément les rapports sociaux. Bon nombre de personnes nouvellement salariées peuvent s'affranchir de certaines contraintes liées au patrimoine familial et des principes moraux propres aux sociétés villageoises.

Essor démographique

Parallèlement aux mutations socio-économiques, le Littoral voit se développer un essor urbain et démographique remarquable de 1810 à 1900. Par ailleurs, la littérature véhicule de plus en plus l'idée de la différenciation entre les concepts du mariage, des sentiments et du plaisir. Les mentalités sont également influencées par le souffle neuf des Lumières, qui apporte une sensibilité nouvelle et constitue une véritable rupture dans la façon d'appréhender le

mariage. «Certaines femmes lisaient à cette époque de nombreux romans sentimentaux», commente Laurent Delacroix.

Liberté de choix

Ainsi, de par ces évolutions, davantage de place est laissée aux sentiments. De nombreux jeunes gens clament devant la justice leur droit au libre choix. Affranchis d'un modèle matrimonial traditionnel, qui s'était modifié au cours de l'industrialisation naissante, ils adhèrent pleinement au fait que « l'individu, libéré des contraintes familiales et sociales, conséquences du travail salarié, et de la plus grande mobilité géographique, peut plus facilement choisir son conjoint sur la base d'affinités personnelles.»¹ «La justice n'est pas sclérosée, elle est en phase avec ces changements, c'est pourquoi les juges, qui émanent de l'élite neuchâteloise, sont finalement obligés de tenir compte des revendications des comparants», explique

Laurent Delacroix. D'autant plus que le refus de conclure un mariage ou de vivre avec un être non aimé ne constitue dès lors plus un tabou, pour les citoyens.

Point de débauche

Ces bouleversements sociaux laissaient plus de liberté aux jeunes personnes, certes, mais ils n'aboutirent pas à un relâchement des mœurs, preuve en est le faible taux d'illégitimité à Neuchâtel, comparé à l'Europe. Ainsi, le mariage en tant qu'institution n'a pas été remis en cause de manière fondamentale. Il n'empêche, toutes ces esquisses d'explication reliées à des faits sociaux, économiques et démographiques ont participé au façonnement du nouveau visage du couple. (lap)

¹ Mémoire de licence : «*Que donc ce que Dieu a joint, l'homme ne le sépare point*», *Justice matrimoniale dans le Comté de Neuchâtel de 1800 à 1848*, p.70

Exemple de promesses de mariage

Lorsqu'une personne souhaitait renforcer une promesse de mariage et contraindre son partenaire à tenir sa parole, elle avait davantage de chances d'être entendue en cas de grossesse. Si aucun enfant n'était présent, les juges tenaient compte des sentiments.

Avec enfant (1828): «La cour condamne Charles Marmier à donner effet aux promesses de mariage qu'il a contractées et à faire bénir son mariage avec la demanderesse à la face de l'Eglise; qu'elle déclare en outre enfant légitime de Charles Marmier et de la demanderesse l'enfant à naître, qu'elle porte en son sein.»²

Sans enfant (1801): « Que considéré la répugnance manifestée par la défenderesse à accomplir lesdites promesses, et le peu d'espoir qu'il y auroit qu'en la contraignant au mariage, elle put vivre avec le dit Ozelei d'une manière édifiante, vu d'ailleurs que le fait de grossesse n'a pas été articulé, auquel cas la Vénérable Chambre n'auroit pu se dispenser à raison de l'état de l'enfant de contraindre les parties à remplir leurs engagements, ladite Chambre a déclaré, comme elle déclare, lesdites promesse nulles (...) et rend aux dites parties la liberté de contracter de nouveaux engagements matrimoniaux.»³

² *Ibid.*, p.75
³ *Ibid.*, p.65



« Neuchâtel bouge 24 heures » invite les sportifs à venir se dépenser en faveur des cartons du cœur

Les sportifs du cœur

Les piscines du Nid-du-Crô accueilleront vendredi et samedi la 17e édition de « Neuchâtel bouge 24 heures », organisée par le Service des sports en faveur des cartons du cœur. Nageurs, cyclistes, amateurs de plongée ou de massage de tous âges pourront profiter de cet événement pour se dépenser et se détendre, tout en soutenant une œuvre caritative.

L'évènement débutera vendredi à 18 heures, et s'achèvera le lendemain à la même heure. Baptême de plongée, démonstration de natation synchronisée, cours de « spinning », massage et initiation au sauvetage rythmeront ces deux jours placés sous le signe du sport et de la solidarité. L'entrée aux piscines sera gratuite, mais il sera demandé aux participants de soutenir les cartons du cœur soit par un versement personnel, soir par le biais d'un parrainage.



Les participants pourront pratiquer le « spinning », ainsi que de nombreuses autres activités.

Un tournus

Après avoir soutenu le Téléthon pendant plusieurs années, les organisateurs souhaitent à présent effectuer un

tournus. Cette année, néanmoins, les cartons du cœur ont été désignés pour la deuxième fois. « Nous avons pensé que les personnes démunies auraient

particulièrement besoin d'aide en ces temps de crise », explique Didier Thévoz, responsable de la manifestation. « La prochaine édition favorisera une autre association », assure-t-il. L'évènement, qui connaît une fréquentation oscillant entre 400 et 600 participants, est élaboré en partenariat avec Procap sport, Océane Plongée, la Société de Sauvetage, Giant studio, Neuchâtel Xamax et le Red Fish. « Ces dernières années, nous avons eu un peu moins de monde, mais les gens nagent plus qu'avant. Cela équilibre un peu la balance », sourit Didier Thévoz. Les formulaires de demande de parrainage sont disponibles aux piscines du Nid-du-Crô et au Service des sports de la Ville. (lap)

Programme et informations :

www.sportville.ch / 032 717 77 98
www.cartons-du-coeur.org



Le Conseil communal assure qu'il fait tout pour maîtriser la hausse du prix de l'électricité

Des coûts surveillés

Les hausses du coût de l'électricité ont interpellé certains socialistes du Conseil général. Quelles mesures le Conseil communal entend-t-il prendre, à travers sa présence au Conseil d'administration de Viteos, pour réduire ces augmentations? Les membres du Conseil d'administration voient-ils leurs indemnités gonfler grâce à cette hausse? ont interrogé les élus à la rose à travers une question écrite. Réponse du Conseil communal.

En juillet 2008, Viteos a annoncé à ses clients une augmentation du prix de l'électricité et cela en deux temps: au 1er septembre (+ 1,65 ct/kWh), puis au 1er janvier 2009 (2 cts/kWh dans un premier temps, puis finalement, 1,2 ct/kWh). Il faut savoir, note le Conseil communal, que le coût de l'énergie électrique est constitué de trois composantes, comme le veut la loi: l'énergie électrique, l'acheminement et les prestations dues aux collectivités publiques.

Trois composantes

Le prix de l'énergie électrique repose sur le coût de l'électron, qui pour la basse tension est de 11cts/kWh.

Ces tarifs, qui peuvent être révisés une fois par an dépendent des prix pratiqués par les fournisseurs, sauf pour la production propre de Viteos (16%). La politique d'achat de Viteos est donc déterminante car plus l'énergie sera acquise bon marché, plus elle pourra être proposée à des prix compétitifs. L'acheminement du courant électrique, pour sa part, est une activité en monopole régulé, c'est-à-dire que ce domaine n'est pas ouvert à la concurrence et que c'est la législation qui détermine les charges qui peuvent être facturées à la clientèle. L'acheminement se compose des coûts en amont (transport national), sur lesquels le Conseil communal n'a aucune prise, ainsi que ceux de la distribution par Viteos. Enfin, les prestations dues aux collectivités publiques sont fédérales et communales, respectivement 0,45 cts/kWh et 0,5ct/kWh, en faveur des unités de production électriques, à partir d'énergie renouvelable. A cela s'ajoute 1,4ct/ kWh, qui est une redevance pour l'utilisation du domaine public communal.

Rôle du Conseil communal

Lors de la fusion des Services industriels des trois Villes du canton,

les partenaires concernés souhaitaient mettre en place une entreprise capable de faire face à l'ouverture des marchés. Cette nouvelle structure permettait également de préserver les emplois des collaborateurs de toutes les entités. Viteos a été formellement créée le 1er octobre 2008. Elle est composée d'une assemblée générale, d'un Conseil d'administration réunissant les Conseillers communaux responsables des énergies des Villes de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et du Locle, ainsi que de deux autres conseillers communaux, un pour Neuchâtel et un pour La Chaux-de-Fonds. En outre, les travaux de Viteos sont suivis par un représentant de chaque commission des énergies des Villes et par les représentants des partis siégeant dans les législatifs des trois villes.

« Fortement engagé »

Le Conseil communal s'est engagé fortement pour la création et les premiers semestres d'exploitation de Viteos, dans une situation difficile de concurrence. Il entend continuer ce travail, sans ménager ses efforts. L'objectif prioritaire de ces prochains mois sera de tirer parti des effets d'échelle

que peut présenter une entreprise de dimension cantonale et de réduire les charges. Le membres du Conseil d'administration devront aussi être attentifs à la politique d'achat d'énergie, afin que Viteos puisse acquérir sa matière première au prix le plus bas. Il s'agira aussi de fidéliser la clientèle par une politique de transparence. Enfin, le Conseil d'administration demandera aux Autorités fédérales compétentes, que les charges liées à l'utilisation du réseau national, jugées exagérées, soient revues à la baisse.

Pas d'indemnité

Une hausse ou une baisse des tarifs n'a pas d'influence sur les indemnités des administrateurs, puisqu'ils n'en reçoivent pas, a par ailleurs expliqué le Conseil communal. Enfin, à la question de savoir si les pertes enregistrées par les FMB (principal fournisseur du groupe E, lui-même fournisseur principal de Viteos) avaient joué un rôle dans l'augmentation des tarifs, le Conseil communal a répondu par la négative. Le prix d'approvisionnement a été négocié longtemps à l'avance et de manière avantageuse avec les partenaires. (lap)

A propos...



Dr Jekyll et Mr Hyde

Les mots de vérité manquent souvent d'élégance et les paroles élégantes correspondent rarement à la vérité. Bernard Madoff, le boursicotier, qui a mis le monde à l'envers devait avoir un riche vocabulaire pour construire son empire virtuel. Aujourd'hui l'honneur est sauf, serait-on tenté de dire. L'investisseur New Yorkais a reconnu les faits ! Car c'est difficile de cacher indéfiniment une fraude abyssale de près de 50 milliards de dollars. Lundi, l'Autorité américaine de régulation des bourses vient en effet d'annoncer cette nouvelle qui a « valeur de jugement partiel ». Quid des remboursements des sommes illégalement acquises ? Les décisions seront prises ultérieurement se contente-t-on d'affirmer dans les plus hautes sphères des institutions. Le couloir de la justice, fût-il étroit, sera long. Très long. Mais la vérité est comme le soleil. Elle fait tout voir et ne se laisse pas regarder !

Rémy Voirol

Les Lundis des mots



Lundi 16 février à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3 : *Café littéraire*
Ferenc Rakoczy et Gilbert Pigeon.

Lundi 23 février à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3 : Lecture à deux voix de *Inconnu à cette adresse* de Kathrine Kressmann.

Lundi 2 mars à 18 heures à la Cave Bauermeister, rue des Moulins 21 : *Poèmes un verre à la main*
Lecture et présentation de la revue Nomades.

La Ville officielle

Offre d'emploi

Afin de compléter son effectif aux Piscines du Nid-du-Crô, **pour la saison d'été**, la direction des Sports met au concours les postes suivants :

Plusieurs gardes-bains auxiliaires

- Du 11 mai au 21 septembre
- Du 1^{er} juin au 21 septembre
- Du 1^{er} juillet au 31 août

Bons nageurs, bonnes nageuses, possédant le brevet I de sauvetage et le diplôme de massage cardiaque, les gardes-bains auxiliaires sont appelés à surveiller les bassins et à participer aux travaux d'entretien et de nettoyage.

Une hôtesse d'accueil

du 1^{er} mai au 30 septembre. Cette personne aura pour tâches principales la réception des baigneurs et des baigneuses, la tenue de la caisse et la gestion des appels téléphoniques.

Les postes ci-dessus conviendraient à des personnes disponibles (horaires irréguliers), de confiance, à l'aise dans les contacts avec le public.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à appeler M. Mario Zanetti, gestionnaire des piscines de la ville au 032/ 722 62 22.

Nous nous réjouissons de recevoir votre lettre de motivation avec curriculum vitae, photographie, copie de diplômes et certificats à l'adresse suivante :

Administration communale
Office du Personnel
Hôtel Communal
2000 Neuchâtel

Rendez-vous nature

Le prochain rendez-vous nature du Muséum d'histoire naturelle aura lieu

mercredi 18 février à 12h30

Le conférencier Blaise Mulhauser évoquera par la voix, par l'image et par le son, des rencontres exceptionnelles vécues dans la nature jurassienne depuis plus de dix ans : grand tétras, cerf, lynx, bécasse, gélinotte, pics, jaseurs, etc. Il détaillera aussi comment il a dû s'y prendre et les méthodes qui ont été développées pour pouvoir étudier certains oiseaux très difficiles à approcher. Entrée libre.

Votations fédérales

Affichage gratuit

A l'occasion des prochaines élections cantonales agendées au 5 avril (2^e tour, 26 avril), la Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques concernés, que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès le 9 mars.

Les affiches doivent être déposées jusqu'au mercredi 25 février à 12 heures à la Société générale d'affichage (SGA) de Fribourg, route de Cousimbert 2, 1700 Fribourg (avec la mention « Affiches pour emplacements temporaires en ville de Neuchâtel »).

La répartition des affiches se fera en fonction du nombre de partis politiques et d'emplacements, soit un maximum de 25 affiches par groupe, l'égalité de traitement étant respectée.

Direction de la police

Anim'Action

Aux habitant-es de Serrières

Vous souhaitez proposer ou organiser une activité dans votre quartier ? Venez la présenter lors de la prochaine rencontre du groupe Anim'Action

mardi 17 février à 19 heures
au Restaurant Le Clos à Serrières

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 2 au 8 février 2009

- Température extérieure moyenne : 1.9° C.
- Degrés-jours : 126.7 DJ.

La bonne idée :
Normalement, l'humidité provenant des occupants et des plantes est suffisante dans un appartement. Humidifier coûte très cher et n'est pas toujours sain.

Renseignements complémentaires :
www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.



Parmi les superstitions populaires, figurent des croyances peu connues et franchement loufoques

Superstition, quand tu nous tiens...

Laure-Anne Pessina



« Toucher du bois », « Ne pas passer sous une échelle ! », « Jeter du sel par-dessus son épaule gauche »... autant de superstitions que l'on a coutume d'entendre dans notre société et qui ne nous paraissent point risibles, surtout lorsque approche un vendredi 13. Parmi les vieilles coutumes et superstitions, il y en a tout de même qui, considérées par un citoyen du 21^e siècle, comportent des éléments franchement comiques. Saviez-vous, par exemple, que les testicules de renard, si vous les portez sur vous, possèdent le pouvoir de guérir des maladies? Vous n'êtes pas au bout de vos surprises....

Les superstitions populaires ont différentes fonctions. Elles permettent de vous garder en vie, de vous porter chance ou de vous avertir de l'arrivée d'un malheur, c'est selon. Hubert Laurioz, dans son Dictionnaire des superstitions en a répertorié de toutes sortes.



Il est de très mauvaise augure par exemple, de laisser tomber l'alliance au moment crucial de la cérémonie de mariage.

Cigarettes

Il est ainsi déconseillé, par exemple, d'allumer trois cigarettes d'affilée. Cette croyance vient du fait que pour les soldats, la première flamme de l'allumette craquée pouvait attirer l'attention d'un tireur. La deuxième permettait d'ajuster le tir et la troisième était fatale.

Gratouilles

Toujours selon les superstitions populaires, notre corps nous envoie

nombre de signaux pour nous avertir d'un malheur ou de certains événements. Ainsi, les chevilles qui démangent délivrent de précieuses informations financières. S'il s'agit de la cheville gauche, des factures sont en passe d'arriver. S'il s'agit de la droite, des gains sont à prévoir. Quant à la température des mains, elle est à mettre en relation avec la vie amoureuse. Pour un homme, une main froide signifie qu'il épousera

une femme vieille et laide; tandis qu'une main chaude promet un mariage avec une jeune et jolie femme.

Avocat

Les croyances populaires servent également à se prémunir contre un danger éventuel, car elles permettent d'adopter une attitude salvatrice, dans certaines situations. Ainsi, par exemple, si en passant à proximité d'un tribunal ou d'un palais de justice, vous croisez un avocat, sommez-le de se déchausser. S'il refuse, c'est à coup sûr que vous avez affaire au diable en personne, que ses sabots fourchus trahiraient.

Balai

Nous terminerons avec le balai, objet inoffensif au premier abord mais qui s'accompagne d'une symbolique toute particulière. Si vous souhaitez le départ d'une personne qui vous importune, placez un balai la paille en l'air, le manche posé sur le sol. Il convient également de savoir qu'il n'est pas bon de balayer la nuit, vous pourriez contrarier les esprits en maraude! Enfin, sachez que tremper un balai dans l'eau est un excellent moyen pour provoquer la pluie. On se demande bien qui s'y amuse ces jours, à Neuchâtel. (lap)

A travers l'histoire



En 1897, le contour de l'Ecluse avec le premier bâtiment de la station du funiculaire et les deux bâtiments face-à-face de la Grande Brasserie.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Julien Dubois, architecte à La Chaux-de-Fonds (Julien Dubois Architectes SA), d'un permis de construire pour l'aménagement d'une place de parc 16, rue des Berthoudes, article 1846 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Imelda et Pascal Naine. Les plans peuvent être consultés du 13 février au 16 mars 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Paroisse Notre-Dame

Cycle de conférences

La paroisse de Notre-Dame de l'Assomption (Eglise rouge) organise un cycle de conférences «Les Rendez-vous de la Basilique», au cours desquelles des experts et des spécialistes reconnus seront invités à s'exprimer sur un sujet d'actualité.

La première conférence aura lieu mardi 17 février à 20 heures à la Basilique Notre-Dame.

Elle portera sur la crise financière et aura pour orateur le professeur Paul Dembinski, directeur de l'Observatoire International de la Finance et président de l'Association Internationale pour l'Enseignement social chrétien. Entrée libre, collecte.



Qualité de l'air à Neuchâtel

Quel mois de janvier!

Le mois de janvier a été marqué par une inégalité de traitement entre le haut et le bas du canton. Mis à part le passage de violentes dépressions hivernales du 18 au 23 janvier, une haute pression a maintenu un temps ensoleillé, idéal pour les stations régionales de ski avec une magnifique mer de brouillard pour ceux qui se trouvaient au-dessus et une chape de plomb pour ceux qui vivaient dedans. En ville de Neuchâtel, l'ensoleillement a été de 35 minutes pour l'ensemble du mois, et 0 minute (!) du 2 au 14 janvier.

Pour pimenter la vie des citadins du bas, une bise parfois assez forte a soufflé pendant cette période notamment les 6 et 7 janvier avec des rafales atteignant 50 km/h.

Habituellement, une période de haute pression hivernale, alliée au stratus, provoque des dépassements importants de la concentration en PM10 par la stagnation des particules fines produites, l'activité intensive des chauffages à mazout et l'utilisation des véhicules diesels sans filtres à particules. La bise, qui s'est ajoutée à ce climat morose, a dispersé ces particules en suspension et a limité ainsi les pics de PM10. Trois légers dépassements de la limite OPAIR ont toute de même été observés, mais ils n'ont pas atteint les niveaux d'intervention. La période tempétueuse du 18 au 23 janvier a balayé ces PM10

avec des vents atteignant les 100 km/h au niveau de la ville de Neuchâtel lors du passage de la tempête Joris le 23 janvier.

Impossible de se passer de chauffage pendant ces périodes, par contre, il est possible d'agir en diminuant, et ceci durant toute la période hivernale, de 1 ou 2 degrés les températures intérieures des appartements et bureaux.

Une intervention est prévue à l'échelle régionale lorsque la moyenne journalière dépasse les valeurs ci-dessous sur 3 stations de mesures en Suisse romande et qu'aucune amélioration météorologique n'est prévue dans les trois jours suivants:

- **dès 75 µg/m³**, le SCPE informe la population par voie médiatique et déclenche la campagne «pic de pollution» de l'Onde Verte.
- **dès 100 µg/m³**, la vitesse est limitée à 80 km/h sur le réseau autoroutier neuchâtelois; les feux en plein air sont interdits; il est recommandé de ne pas utiliser les cheminées et les poêles de confort non indispensables au chauffage des bâtiments.
- **lors de très fortes pollutions (150 µg/m³)**, l'utilisation des machines de chantier de plus de 37 kW non équipées de filtres à particules est interdite; il est recommandé aux agriculteurs,

Echos

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté à Couvet par M. Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, au rapport annuel de la Police cantonale neuchâteloise organisé dans le cadre des festivités marquant le bicentenaire de la gendarmerie et le centenaire de la police judiciaire.

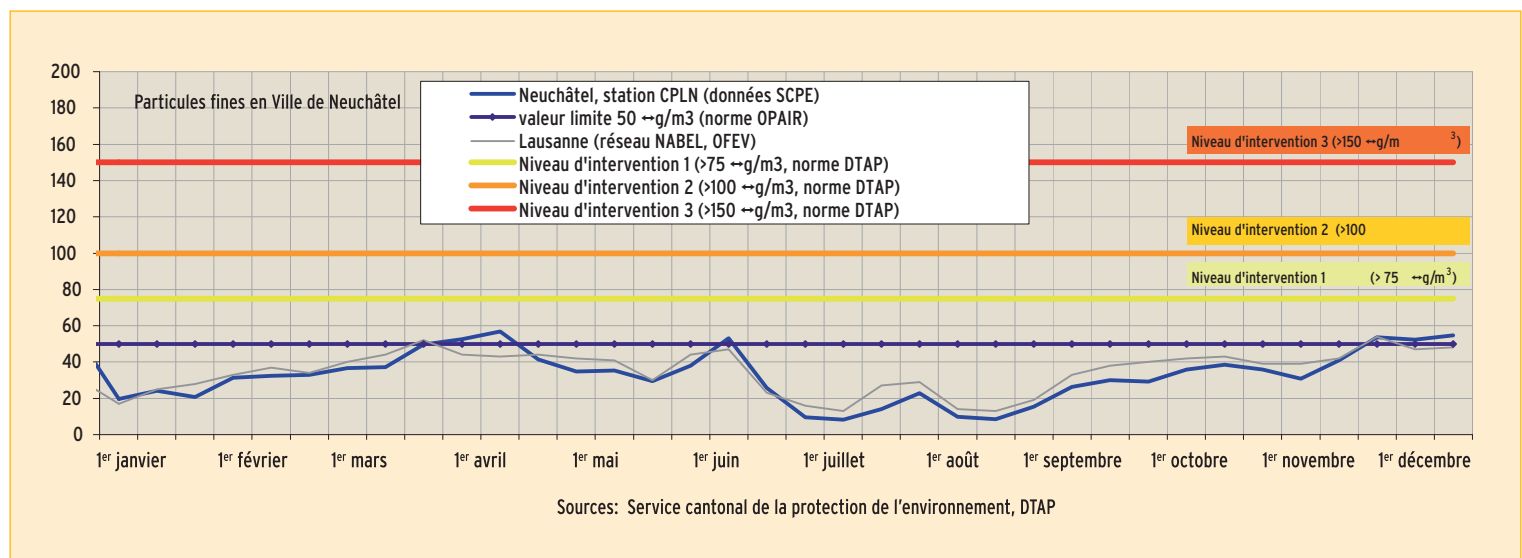
■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Elisetta et Ludwig Wiedmann-Semenzi, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage, à M^{mes} et MM. Yvette et Jean Louis Demarta-Blank et Claudine et Willy Fischer-Dreyer, à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages et à M^{me} et M. Nanon et Maurice Blanc-Tomljenovic, à l'occasion du 69^e anniversaire de leur mariage.

viticulteurs et sylviculteurs de reporter les travaux effectués à l'aide d'engins qui ne sont pas équipés d'un filtre à particules. Les mesures du niveau 1 restent en activité.

Ces campagnes liées aux pics de pollution, une fois lancées sont prévues pour une période de minimum 5 jours.

Pour plus d'information et pour suivre quotidiennement l'évolution des PM10 à Neuchâtel: www.ne.ch/air

Tous autres renseignements peuvent être obtenus auprès du Service cantonal de l'environnement, tél. 032 889 67 30, ou du délégué communal à l'environnement, tél. 032 717 76 75, Pierre-Olivier.Aragno@ne.ch





Programme cinéma pour la semaine du 11 au 17 février

APOLLO 1 032 710 10 33**YES MAN**

4^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Jim Carrey, Zoëy Deschanel,
Bradley Cooper.
De Peyton Reed.

APOLLO 1 032 710 10 33**LA LEGENDE DE DESPERAUX**

1^{re} semaine.
7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 17h45.
De Sam Fell.
Avant-première.

APOLLO 1 032 710 10 33**LES NOCES REBELLES**

4^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Kate Winslet,
Michael Shannon.
De Sam Mendes.
Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33**RICKY**

1^{re} semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30, 18h15, 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Sergi Lopez, Alexandra Lamy,
Méluïne Mayance, Arthur Peyret.
De François Ozon.

APOLLO 3 032 710 10 33**DOUTE**

1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr. me au ma 18h, 20h30.
Acteurs: Meryl Streep, Amy Adams,
Philip Seymour Hoffmann.
De John Patrick Shanley.

APOLLO 3 032 710 10 33**PALACE POUR CHIENS**

2^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15. Acteurs: Emma Roberts, Jake T.
Austin, Troy Gentile.
De Thor Freudenthal.

APOLLO 3 032 710 10 33**WALKYRIE**

3^e semaine.
12 ans sug. 14 ans. VF ve/sa 23h.
Acteurs: Tom Cruise, Patrick Wilson,
Carice Van Houten.
De Bryan Singer.

ARCADES 032 710 10 44**L'ÉTRANGE HISTOIRE DE BENJAMIN BUTTON**

2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, 20h.
Rex: VO angl. s-t fr/all me au ma 17h.
Acteurs Brad Pitt, Cate Blanchett, Tilda Swinton.
De David Fincher.

ARCADES 032 710 10 44**DE L'AUTRE CÔTÉ DU LIT**

6^e semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 18h.
Acteurs: Sophie Marceau, Dany Boon, Roland Giraud.
De Pascale Pouzadoux.
Derniers jours.

BIO 032 710 10 55**SLUMDOG MILLIONAIRE**

5^e semaine. 12 ans sug. 14 ans
VF me au lu 20h30, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Dev Patel, Mia Drake, Freida Pinto.
De Danny Boyle.
Derniers jours.

BIO 032 710 10 55**TWILIGHT-CHAPITRE 1: FASCINATION**

6^e semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Kristen Stewart, Robert Pattinson,
Taylor Lautner.
De Catherine Hardwicke.

BIO 032 710 10 55**CHE - 2^{ME} PARTIE: GUÉRILLA**

2^e semaine.
10 ans sug. 14 ans. VO esp. s-t fr/all. me au ma 17h45.
Acteurs: Benicio Del Toro, Catalina Sandino Moreno,
Benjamin Bratt.
De Steven Soderbergh.

REX 032 710 10 77**VENDREDI 13**

1^{re} semaine.
16 ans sug. 16 ans. VF me au ma 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Jared Padalecki, Amanda Rithetti.
De Marcus Nispel.

REX 032 710 10 77**VOLT HÉROS MALGRÉ LUI**

2^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 14h45.
De Chris Williams Howard Byron.

STUDIO 032 710 10 88**MEILLEURES ENNEMIES**

1^{re} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me, ve au ma 15h15, me au ma 20h15.
Acteurs: Anna Hathaway, Kate Hudson,
Candice Bergen.
De Gary Winick.

STUDIO 032 710 10 88**SÉRAPHINE**

3^e semaine.
10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 17h30.
Acteurs: Yolande Moreau, Ulrich Tukur,
Anne Bennent.
De Martin Provost.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Services industriels - électricité, eau,
gaz (en dehors des heures d'ouverture
des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Information diabète, secrétariat lu-ve
de 14h à 17h, rue de la Paix 75, 2301
La Chaux-de-Fonds, tél. 032 913 13
55.

Information sociale, permanence
téléphonique de conseil et d'orienta-
tion, tél. 0800 123 456 (gratuit) de
l'Association neuchâteloise des insti-
tutions de l'action sociale. Lundi-ven-
dredi, 14h-17h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'ur-
gence 144 communique les coordon-
nées du pharmacien de garde attei-
gnable pour les ordonnances urgentes
soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de
Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile
et de soins ambulatoires, service d'aide
familiale, Passage Max-de-Meuron 6,
Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de
7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le **n° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique
Cultes du dimanche 15 février

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec
sainte cène, étudiantes de la Faculté
de théologie.

Temple du Bas: di à 10h15, culte avec
sainte cène. Jeudi à 10h, méditation,
salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec
sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Chaumont: di à 11h15, culte avec
sainte cène.

La Coudre: je 19 février à 20h, célé-
bration oecuménique de l'Ecole de
la Parole.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte
Kirchgemeinde:** 15. Februar 10 Uhr,
Gottesdienst mit anschl. Kaffeetisch
in Couvet, salle paroissiale.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 18h, messe. Di à
10h messe télévisée et à 18h, prière
oecuménique commune.

Serrières, église Saint-Marc: sa à
17h30, messe bilingue français-portu-
gais. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa
à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h,
messe en croate. Di à 17h, messe en
croate.

**Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e
étage:** di à 10h, célébration domini-
cale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e
di) et catholique (2^e et 4^e di).

Cycle de conférences «Les rendez-
vous de la Basilique»

**Basilique Notre-Dame, mardi 17
février à 20 heures, conférence du
Prof. Paul Dembinski: «Au-delà de
la séduction financière, les pistes de
l'enseignement social chrétien».**
Entrée libre, collecte.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-
de-Vattel): di à 9h45, messe à La
Chaux-de-Fonds. Ma 17 à 19h30,
bible à la carte.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Maxime Rebetz

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... il fait bon grandir à Neuchâtel

Une ombre à la Maison Verte

de Marianne Schneeberger

Tout d'abord, il y a une maison verte, au milieu d'une clairière. Voilà pour le décor. Une famille de souris y est installée depuis peu. Voilà pour les personnages. Puis, il y a les saisons qui défilent tout au long du livre, entraînant derrière elles un cortège d'émotions, d'atmosphères et parfois de mystères.



Un charmant récit, empreint de poésie et de sens, harmonieusement et finement illustré. L'auteure s'est inspirée de son environnement naturel. Elle nous conte l'histoire d'une famille de souris installée au milieu d'une clairière.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, Saint-Nicolas 11, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage *Une ombre à la Maison Verte*
de Marianne Schneeberger
au prix de **Fr. 23.-** (TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____



A 81 ans, Bernard Liègme revient sur son parcours de vie avec une simplicité et une modestie hors du commun

Le père du théâtre neuchâtelois raconte

A l'occasion du Festival Février des auteurs, qui débutera vendredi, le Centre de culture ABC à La Chaux-de-Fonds recevra un auteur romand au parcours extraordinaire: Bernard Liègme. A 81 ans, cet homme éveillé, au regard chaleureux et au rire espiègle, revient sur sa vie, ses rencontres et ses œuvres. Fondateur du Théâtre Populaire Romand (TPR) en 1959, ancien professeur au Collège Numa-Droz (français et histoire de l'art), comédien, metteur en scène et auteur, le Loclois d'origine réside à présent dans une maisonnette rose, sise en pleine nature, à l'orée des gorges de l'Areuse. Rencontre en toute authenticité.

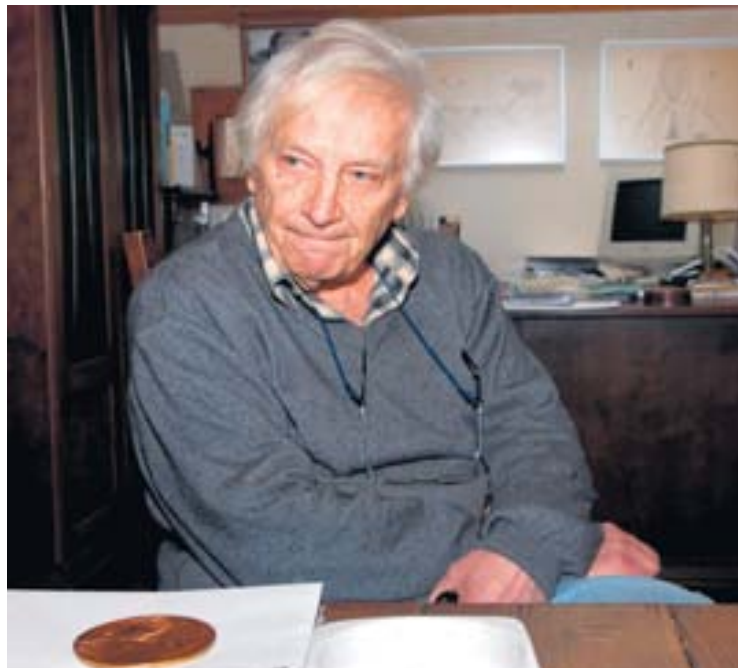
Vous êtes à l'origine de la création du TPR, comment cela s'est-il passé?

Très jeune, je me suis beaucoup intéressé au théâtre et je devorais des quantités de livres. Pourquoi? Je ne sais pas vraiment. A douze ans, j'ai écrit mes premières pièces et en 1959, j'ai créé le TPR en collaboration avec un de mes collègues, professeur au Collège Numa-Droz. Nous y avons monté deux spectacles: *La cruche cassée* et *Les fourberies de Scapin*. Mais il y avait des litiges avec le metteur en scène et nous avons tout arrêté en 1960. C'est alors que mon ami Charles Joris est rentré d'un séjour à Strasbourg. Nous avons relancé ensemble le TPR sur des bases plus modestes, afin de ne pas faire de déficit. La troupe fêtera cette année ses 50 ans.



On a souvent dit de vous que vous rédigez des textes engagés...

Oui oh... Vous savez je n'ai jamais appartenu à un parti politique, par exemple, car je ne me sens pas à l'aise dans ce genre de groupement. Cependant, il est vrai qu'à l'époque, j'avais des idéaux à transmettre. J'ai notamment écrit *Les Augustes*, qui est une



« Notre but était de raconter le monde tel que nous le voyions. »

plaisanterie sur des chefs d'Etat et des clowns, qui deviennent interchangeables. Puis *Les murs de la ville*, qui raconte l'histoire d'une cité où les habitants sont tellement persuadés qu'ils sont les meilleurs, qu'ils ne parviennent pas à voir que le monde change et évolue, à l'extérieur.

Quelle est pour vous la véritable mission du théâtre?

Difficile à dire car cela a beaucoup évolué. A l'époque, ce que je souhaitais, c'était ouvrir le théâtre à un public le plus large possible. Le TPR a tout d'abord monté des spectacles très populaires, comme *Les murs de la ville* et les représentations étaient suivies d'un débat avec le public. Cela a donné naissance à beaucoup de théâtre amateur, dans la région. Notre but était également de raconter le monde tel que nous le voyions. J'ai notamment écrit une pièce qui a eu un certain retentissement: *Le soleil et la mort*. Cette pièce raconte l'histoire du député grec Gregoris Lambrakis, qui militait pour la paix, les droits de l'homme, le désarmement nucléaire... et qui a été assassiné par des hommes d'extrême droite, alors même qu'il était considéré comme un héros dans son pays. Je me suis abondamment documenté et j'ai obtenu des photos de cet assassinat. Je me souviens que Costa-

Gavras, réalisateur du film « Z » m'avait alors contacté pour obtenir ces documents. La Grèce était à l'époque en pleine tourmente, il existait même des camps de concentration pour les gens de gauche! La mise à mort d'un homme porté aux nues et rayonnant en Grèce, m'avait grandement interpellé.

D'où vous venait votre inspiration, lorsque vous conceviez des pièces ou des personnages?

Je ne sais pas trop. Il y avait tout à coup des personnages qui se mettaient à parler dans ma tête, mais je n'écrivais rien. J'attendais de connaître la tonalité de leur rire, de leurs pleurs... j'attendais qu'ils aient un nom. Je disais souvent: je ne suis pas auteur, mais greffier. J'écris ce que ces personnages me dictent. Un jour, par exemple, je me trouvais devant la poste de Neuchâtel et j'ai vu un couple traverser une route. L'homme, qui se déplaçait avec grandes difficultés, était aidé d'une jeune femme, qui le soutenait par le bras. Les voitures klaxonnaient sans cesse, à cause de la lenteur de ces deux piétons. A cet instant, j'ai croisé le regard paniqué du vieil homme et je ne l'ai jamais oublié. Des mois plus tard, le couple est venu parler en moi et j'ai écrit *Tandem*, une pièce encore jouée aujourd'hui et qui a été traduite en de nombreuses langues. Pour *les archivistes*, ce fut un peu pareil. Un petit gars

m'a un jour raconté son travail aux archives et c'était si drôle... peut-être aussi parce que nous avions bu un coup (rires). Toujours est-il que des mois après, une bande d'archivistes parlaient à nouveau en moi. J'ai écrit la pièce en 14 jours.

Vous êtes né au Locle, puis vous avez quelque peu voyagé et pour finir, vous êtes revenu à Neuchâtel...

J'ai habité Paris et Londres pendant un moment. J'y ai rencontré des gens de théâtre tels que le metteur en scène Jean-Marie Serreau, père de Coline Serreau et Arthur Adamov, qui était d'ailleurs venu ici quelque temps. J'ai aussi un peu connu Ionesco, car j'avais mis en scène *La leçon*. Il se cachait les yeux en voyant mon travail, car la mise en scène était cruelle! (rires) Il avait toutefois bien apprécié, m'avait-il dit. Et puis j'ai rencontré ma femme dans un train entre Lausanne et Neuchâtel. J'ai tout de suite su que c'était elle. C'était une Neuchâteloise et lorsqu'à Paris, l'éditeur pour lequel je travaillais m'a lâché, nous nous sommes installés dans le canton. C'est à ce moment-là que j'ai trouvé cette place de professeur au Collège Numa-Droz, grâce à ma licence en lettres de l'Université de Lausanne. J'ai adoré enseigner et transmettre ma



passion pour certains auteurs aux jeunes. Ce qui est paradoxal car moi-même, j'avais détesté l'école.

Que pensez-vous du théâtre actuel?

Je ne suis plus du tout les créations théâtrales, même celles du TPR et je ne sors pratiquement plus. Je me sens si bien ici, avec la nature, les oiseaux et les écureuils qui m'entourent. C'est le vrai bonheur.

Laure-Anne Pessina